Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 035-213500788-20260401-2026_022-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHERRUEIX
Département d'Ille et Vilaine

L'an deux mil vingt-six, le premier avril, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CHERRUEIX, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur LE GRAND Frédéric, maire
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15
Présents : M. LE GRAND Frédéric , M. GOLLANDEAU Didier, M. BERTOT Mathieu, Mme MUNIER Delphine, Mme GEFFRELOT Anne, Mme FLAUX Bénédicte, Mme CRUBLET Stéphanie, M. LAMBERT Richard, M. GANCHE Alexis, Mme GEST Céline, M. DELAUNAY Xavier, Mme BEREST Audrey
Absents excusés ayant donné procuration : Mme DERRIEN Audrey a donné procuration à Mme MUNIER Delphine, Mme BERTOT Ségolène a donné procuration à M. BERTOT Mathieu, M. DERRIEN Kyllian a donné procuration à Mme GEFFRELOT Anne
Secrétaire de Séance : Mme GEST Céline
Date de convocation : 26 mars 2026

****

Délibération n° 2026-022 - Création commissions municipales et désignation des membres

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.
La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.
Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.
Aussi, M. le maire propose au conseil municipal de créer huit commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil.
Il propose que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques, chaque membre pouvant faire partie de plusieurs commissions.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de ne pas procéder au bulletin secret et de voter à mains levées
Article 1 - ADOPTE la liste des commissions municipales suivantes :
- Commission finances
- Commission travaux/urbanisme/DPM littoral/environnement/sécurité
- Commission affaires sociales, santé
- Commission associations, jeunesse et sports
- Commission tourisme et culture
- Commission affaires scolaires et périscolaires
- Commission cadre de vie, commerces, marchés, fêtes et cérémonies
- Commission communication

Article 2 - Après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT,
Le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret,
DESIGNE, à l'unanimité, au sein des commissions suivantes :

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 035-213500788-20260401-2026_022-DE

1 – **Commission finances** : Didier Gollandeau, Audrey Derrien, Mathieu Bertot, Delphine Munier, Anne Geffrelot, Bénédicte Flaux, Stéphanie Crublet, Ségolène Bertot, Richard Lambert, Alexis Ganche, Kyllian Derrien, Céline Gest, Xavier Delaunay, Audrey Berest

2 - Commission travaux/urbanisme/DPM littoral/environnement/sécurité :
Didier Gollandeau, Richard Lambert, Bénédicte Flaux, Mathieu Bertot, Xavier Delaunay

3 – Commission affaires sociales, santé :
Alexis Ganche, Anne Geffrelot, Delphine Munier, Céline Gest

4 – Commission Associations, jeunesse et sports :
Delphine Munier, Kyllian Derrien, Audrey Derrien, Didier Gollandeau, Ségolène Bertot, Stéphanie Crublet, Audrey Berest

5- Commission tourisme et culture :
Bénédicte Flaux, Anne Geffrelot, Mathieu Bertot, Didier Gollandeau, Ségolène Bertot, Killian Derrien, Delphine Munier, Audrey Berest

6- Commission affaires scolaires et périscolaires :
Audrey Derrien, Anne Geffrelot, Stéphanie Crublet, Delphine Munier, Kyllian Derrien, Alexis Ganche

7- Commission cadre de vie, commerces, marchés, fêtes et cérémonies :
Delphine Munier, Ségolène Bertot, Audrey Derrien, Kyllian Derrien, Bénédicte Flaux, Anne Geffrelot

8- Commission communication :
Audrey Derrien, Bénédicte Flaux, Anne Geffrelot, Ségolène Bertot, Richard Lambert

Article 3 – DESIGNE, à l'unanimité :
- commission listes électorales :
3 conseillers de la liste majoritaire : Ségolène Bertot, Stéphanie Crublet, Kyllian Derrien
2 conseillers de la seconde liste : Céline Gest, Xavier Delaunay

- **Conseil de Vie Sociale du Mascaret :** 1 représentant : Ségolène Bertot

- 1 correspondant Défense : Mathieu Bertot

- **Délégués au Conseil d'école** : Frédéric Le Grand et Audrey Derrien

Suivent les signatures
Extrait certifié conforme
Cherrueix, le 1er avril 2026

La secrétaire de séance,
Mme GEST Céline

Le Maire,
Frédéric LE GRAND

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et publication du
Affiché le